

Deux Marronniers, A.R. 31, gardaient l'entrée du parvis de l'église. Gravement atteints par la mineuse du Marronnier, leurs plus grosses charpentières (branche majeure) risquaient de tomber sur la rue ou le parvis. Abattus au printemps 2016, leurs souches sont encore bien visibles. Des œuvres ont été créées à partir de leurs troncs en souvenir de ces monuments arborés. Deux Tilleuls de Hollande les remplacent, privilégiés pour leur port moins étalé au dessus de la route.



Église Saint-Lambert

L'église garde toutefois ses Marronniers qui ont inspiré le nom de la rue puisque 3 Marronniers ont été plantés dans le jardin. Ces jeunes baliveaux* nous rappellent que les deux Marronniers monumentaux ont, eux aussi, été de jeunes arbres à tuteurs à une lointaine époque. L'histoire s'écrit sans cesse...

* jeune arbre vigoureux voué à une croissance bien élancée.

Cette brochure, préparée en partenariat avec NATAGORA Hesbaye Ouest et la Salamandre (section locale des CNB), s'inscrit dans le cadre du **Plan Communal de Développement de la Nature** (PCDN) de Gembloux. L'objectif du PCDN est d'aider une commune à organiser et structurer sur son territoire un ensemble d'actions favorables au patrimoine naturel tout en tenant compte du développement économique et social.

D'autres balades existent pour : Bossière, Grand-Leez, Sauvenière, Ernage, Gembloux-Grand-Manil, Gembloux-Gare, Loncée, Mazy et les Isnes.

Ces balades sont disponibles à l'Administration communale, à l'Office du Tourisme et sont téléchargeables sur le site Internet de la Ville.

COORDINATION ET RENSEIGNEMENTS

Service Environnement
Parc d'Épinal, 5030 GEMBOLOUX
Tel : 081 / 62 63 40

www.gembloux.be

julien.legrand@gembloux.be

- **Editeur responsable :**
Ville de Gembloux
Service Environnement
- **Texte et crédit photographique :**
Jacques Moncombe
- **Graphisme :**
Julien Legrand
- **Edition :**
Octobre 2017



Découverte des arbres et haies remarquables de CORROY-LE- CHATEAU

- Longueur du parcours : 5 km
- Durée :  : ± 1h30
 : ± 20 min
- Accessible à tous

ITINERAIRE PROPOSE :

	<u>Mètres</u>
N°1 Départ en face de l'église, Eglise Saint-Lambert. Suivre la rue du Château de Corroy en direction du château.	départ
N°2 Avant d'arriver à l'entrée du château, à gauche, Peuplier grisard A.R. 23/15.	200
N°3 A l'entrée du parc, drève de Tilleuls à grandes feuilles A.R. 23/1.	250
N°4 A droite de la drève, à l'orée du parc, Chêne rouge d'Amérique A.R. 23/6. De nombreux arbres remarquables se trouvent dans le parc du château. Continuer la route sur 400 m. On accède à l'autre entrée du Château de Corroy.	250 650
N°5 Allée de Tilleuls à grandes feuilles A.R. 23/1 et, à gauche de la grille d'entrée, un très bel Hêtre commun A.R. 23/4. Revenir à la première entrée du château et continuer jusqu'à la rue du Presbytère. Prendre la rue du Presbytère jusqu'à la rue de la Maison d'Orbais.	1050
N°6 S'engager à droite dans la rue de la Maison d'Orbais. Devant l'école pousse un Chêne pédonculé A.R. 33/1. Prendre à droite la rue Charles Jaucot, à l'entrée de la rue Zairys prendre à gauche.	1500
N°7 Monter la rue Basse Hollande sur la gauche. A hauteur du n°9, sur la droite, Frêne commun A.R. 35/1. Continuer la rue Basse Hollande et au carrefour continuer tout droit rue du Villez.	2150
N°8 Au moment de prendre la rue Antoine Quintens sur la droite, se trouve, à hauteur du n°38, une Aubépine à un style A.R. 36/1. Prendre la rue Antoine Quintens et, après le n°21, suivre le chemin à gauche.	2600
N°9 Au début du chemin, au n°27, Frêne commun A.R. 38/1. Continuer le chemin et prendre la première à gauche, chemin asphalté, rue de la Gotalle. En cours de route, remarquer 3 beaux Saules blancs en prairie à gauche. Au carrefour continuer tout droit, rue de l'Ange et, 200m plus loin, prendre le sentier à gauche. Au bout du sentier prendre à droite, rue du Villez, et ensuite à droite, la rue de la Maison d'Orbais.	3000 3650
N°10 A hauteur du n° 50, Tilleul de Hollande A.R. 34/1.	4450
N°11 Continuer la rue de la Maison d'Orbais jusqu'à la Place Nassau, à hauteur du n°2, Bouleau blanc. Continuer la rue Maison d'Orbais et prendre à gauche la rue des Marronniers de Corroy. Retour à l'église de Corroy-le-Château.	4800 5150



N°8 Aubépine à un style - *Crataegus monogyna* A.R. 36/1

Les feuilles sont alternes, à lobes profondément incisés. Les fleurs sont blanches et très odorantes. Les fruits rouges, les senelles, sont charnus et sont dispersés par les oiseaux. Du point de vue écologique, l'Aubépine a une large amplitude, s'accommodant de nombreux milieux différents. Son bois est homogène, dur, lourd, et un très bon combustible.



N°9 Frêne commun - *Fraxinus excelsior* A.R. 38/1

La feuille du Frêne est composée d'un nombre impair de folioles disposées deux par deux autour d'un axe (on dit qu'elle est imparipennée). Les folioles sont lancéolées (en forme de fer de lance). Elles sont dentées et d'une couleur vert vif.



En cours de route, on remarque les éoliennes de Gembloux et Sombreffe, au nombre de six. La nacelle pèse 50 tonnes et le rotor 5 tonnes. Les pieux de fondation s'enfoncent à 12 m de profondeur. Elles délivrent une puissance de 6 Mégawatts.



N°10 Tilleul de Hollande - *Tilia x europaea* A.R. 34/1

A maturité, il atteint une hauteur de 25 m et développe une couronne de 12 à 18 m de large. C'est un arbre rustique qui s'accommode de tous les types de sols. Il se plaît en plein soleil. Il est aussi bien utilisé en haies qu'isolé ou en alignement.



N°11 Bouleau blanc - *Betula alba*

C'est un arbre des pays froids, à l'écorce blanche. Il peut s'installer dans des sols très pauvres et pousse rapidement, ce qui en fait une espèce pionnière, colonisant les nouveaux milieux. Il vit environ 100 ans.

La sève de printemps est un liquide transparent qui se récolte à la montée de la sève. Elle contient des sels minéraux et sa composition en oligo-éléments dépend de la nature du sol. Une cure de sève de Bouleau, au printemps, élimine les toxines accumulées durant l'hiver, ainsi que l'acide urique et le cholestérol. Elle soigne les rhumatismes et est anti-inflammatoire.



Le Château de Corroy est une forteresse de plaine qui est probablement la mieux conservée des châteaux du XIII^e siècle de Belgique. Les fondations du donjon primitif remontent au X^e siècle. On y retrouve tout le système de défense de l'époque, comme la barbacane ou tablier mobile, le donjon massif, la fente qui permettait la chute d'une herse de 600 kg, les meurtrières, une trappe, l'assommoir, pour bombarder les assaillants. Un hourdage en surplomb facilitait le jet d'huile, de flèches et de pierres.

N°5 Quelques arbres du parc A.R. 23

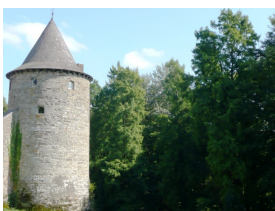
Dans le parc qui entoure le château, nous trouvons de nombreux arbres remarquables. Des Hêtres, Frênes, Châtaigniers, Chênes, Cyprès chauves, Cèdres, Platanes etc.

Le parc est une propriété privée, mais de nombreuses fêtes et activités ouvertes au public s'y déroulent permettant d'y accéder pour admirer ces arbres exceptionnels.

La cartographie des arbres remarquables est disponible en libre accès sur le site WaiOnMap :

<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>

Couche « Arbres et haies remarquables »



N°6 Chêne pédonculé - *Quercus robur* A.R. 33/1

Il s'épanouit au coin de la place de Nassau, près du monument aux morts. Pédonculé en référence au long pédoncule qui supporte les fleurs et les glands. Il est l'arbre le plus typique de nos forêts. Il symbolise la puissance, la majesté et la pérennité. Il fût longtemps cultivé pour ses glands afin de nourrir les porcs. Actuellement, il est très apprécié pour la fabrication des parquets, des tonneaux (vignerons), des escaliers et des meubles.

N°7 Frêne commun - *Fraxinus excelsior* A.R. 35/1

C'est un arbre au tronc droit et élancé, à l'écorce lisse gris-vertâtre. En vieillissant, l'écorce se fissure et devient d'un gris-noirâtre. Avant la pousse des feuilles, on reconnaît le Frêne à ses gros bourgeons noirs. Les fruits du Frêne se nomment les samares et mûrissent en grappes allongées. La graine est entourée d'une aile aplatie.



N°1 Eglise Saint-Lambert

Edifice de transition roman-gothique datant de la fin du XII^e siècle, elle est une des plus anciennes de la province de Namur. Son plan est en forme de croix latine. Une des ouvertures, en forme de meurtrière, a été conservée près du chœur. De nombreuses pierres tombales sont visibles à l'intérieur de l'église ainsi que quelques statues dont un Christ en bois (sans croix) et une statue de la Madone.

Une explication sur les imposantes souches devant la grille est apportée en dernière page.



N°2 Peuplier grisard - *Populus x canescens* A.R. 23/15

Le Peuplier grisard est sans doute un hybride du Peuplier blanc (*Populus alba*) avec le Peuplier tremble (*Populus tremula*). Il se plaît aux abords des zones humides. Le Peuplier a la faculté de croître de plusieurs mètres par an. Entre l'église et le château se trouve une digue qui date du Moyen-Âge. La ferme du château date du XVI^e siècle.

N°3 Tilleul à grandes feuilles - *Tilia platyphyllos* A.R. 23/1

La drève du château, bordée de Tilleuls, est classée en tant qu'alignement d'arbres remarquables.

Clé pour bien distinguer les Tilleuls :

T. platyphyllos : feuilles velues en dessous, touffe de poils blanchâtres à l'aisselle des nervures, bourgeons velus à 3 écailles, fruits à 4-5 côtes saillantes.

T. cordata : feuilles glabres en dessous, bourgeons glabres à 2 écailles, poils roux à l'aisselle des nervures, fruits sans côtes saillantes, feuilles légèrement argentées en dessous.

T. x vulgaris : poils blancs ou roux à l'aisselle des nervures, fruits à 5 côtes saillantes, feuilles vertes sur les 2 faces.

Les touffes de poils blanchâtres aux aisselles des nervures à la face inférieure sont appelées acaromaties, c'est-à-dire "maisons" pour acariens.



N°4 Chêne rouge d'Amérique - *Quercus rubra* A.R. 23/6.

Caché dans les frondaisons du parc, sur la droite de la drève, il se distingue des Chênes européens par la forme de ses feuilles aux lobes anguleux (4 à 5).

Pouvant atteindre 12 à 22 cm en moyenne, les feuilles se colorent de rouge en automne et restent sur l'arbre une bonne partie de l'hiver (elles sont marcescentes).

Arbre d'intérêt paysager et d'ornement, il fut introduit en Europe en 1724. Il est fortement déconseillé en forêt car il produit de nombreux glands dès l'âge de 20 ans et il devient envahissant en prenant la place des Chênes autochtones. Sa croissance est rapide (environ 1 m par an les 10 premières années).

